

Clef Verte

Relevé de décision du jury Clef Verte 2013

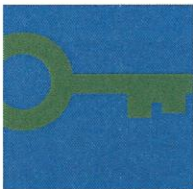
Le label Clef Verte a pour objectif l'accompagnement des professionnels vers une meilleure gestion environnementale de leur établissement, dans une démarche d'amélioration continue. Les recommandations émises ont pour objectif de vous faire progresser dans votre engagement et de vous donner des pistes de réflexion.

Labellisé avec félicitations

Cette année encore le jury vous attribue le label avec ses félicitations. En effet votre démarche environnementale est exemplaire dans tous les domaines. Le jury est particulièrement sensible à vos efforts en matière de sensibilisation de votre clientèle, notamment avec la mise en place de parcours découverte. Il vous félicite également pour vos réalisations récentes en faveur des économies d'énergies et des énergies renouvelables.

Le jury a notamment soulevé que la sensibilisation de votre clientèle était un point fort de votre dossier. Il vous encourage à valoriser encore davantage votre labellisation : vous pouvez ainsi mener une réflexion sur la valorisation de vos actions et de votre labellisation auprès de la presse locale. Notre équipe peut vous proposer un communiqué de presse type ainsi que des contacts si vous le souhaitez. N'hésitez pas à contacter la personne en charge des relations presse pour la Clef Verte, Patrice Gonzalez, par mail (gzz.p@f3e.org) ou par téléphone (01 45 49 03 75).

Le jury vous souhaite une excellente saison et réitère ses félicitations pour la qualité de votre démarche environnementale.



Clef Verte

Domaine de La Ville Heleuc
Mme Allée
La Ville Heleuc
22980 Plélan-le-Petit

Paris, le 25 juin 2013

Madame, Monsieur,

Le jury de la Clef Verte s'est réuni afin d'étudier votre demande de renouvellement pour l'année 2013. Il a statué sur votre dossier en s'appuyant sur la grille de critères et les pièces justificatives fournies, et j'ai le plaisir de vous annoncer que votre établissement obtient le label cette année encore. Je vous prie de trouver ci-après la recommandation formulée par le jury.

Vous pouvez retrouver cette recommandation ainsi que l'historique de votre dossier sur votre espace professionnel en ligne sur le site Internet <http://pro.laclefverte.org>. Je vous invite à consulter régulièrement cet espace afin d'y ajouter au fil de l'année vos documents et pièces justificatives en lien avec votre démarche environnementale.

Par ailleurs, je vous rappelle que les informations que vous avez renseignées dans les onglets « Informations principales » et « Ma présentation » sont utilisées pour référencer votre établissement sur le site www.laclefverte.org : afin de vous assurer que les internautes auront toutes les informations nécessaires pour vous contacter, je vous remercie de veiller à leur exactitude.

J'ai le plaisir de joindre à ce courrier les éléments de communication attestant de la labellisation de votre établissement pour l'année 2013 : le diplôme Clef Verte ainsi que l'autocollant millésimé pour votre plaque d'entrée. Comme vous pouvez le constater sur ce courrier, le logo Clef Verte évolue. A cette occasion nous avons édité une nouvelle plaque d'entrée en plexiglas transparent (format A4). Elle est disponible sur simple demande au tarif de 30 €, frais de port inclus.

Pour finir, je vous rappelle que l'équipe de la Clef Verte se tient à votre disposition tout au long de l'année pour vous accompagner dans votre démarche. N'hésitez pas à la contacter par e-mail à l'adresse infos@laclefverte.org ou par téléphone au 01 45 49 05 80.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes meilleures salutations.

Bernard MANTIENNE
Président de l'of-FEEE
Maire Honoraire de Verrières-le-Buisson
Ancien Sénateur